

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 20 mai à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hubert REINICHE **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Anissa BRIKH, Daniel BOUR, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Virginie REY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Daniel BOUR à Lounès ABDOUN SONTOT, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Virginie REY à Thomas BIETRY, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE, Cédric PERRIN à Gilles COURGEY, Anaïs MONNIER à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 11 mai 2021	Le 20 mai 2021	En exercice	50
		Présents	26
		Votants	32

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

### **2021-04-14 Travaux de restauration de l'Allaine en traversée du centre-ville de Delle**

*Rapporteur : Jean Jacques DUPREZ*

*Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 27 juin 2019,  
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 4 juillet 2019,  
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2021,*

Les travaux viennent compléter une opération en 3 tranches de restauration globale de l'Allaine à Delle. Les travaux en amont et aval ont été réalisés en 2014 et 2015 dans le cadre du contrat rivière Allaine et ont donné satisfaction.

Les objectifs des travaux 2021 sur le tronçon restant, soit de l'amont du Pont de la Première Armée jusqu'à l'amont de la zone des Bretilloux, sont de :

- Rétablir la continuité écologique au droit du dernier seuil en place sur le secteur, en poursuivant l'opération de lissage du profil en long initiée sur les tronçons amont et aval via la mise en œuvre de semelles de fond en forme de selles à cheval ;
- Diversifier les écoulements et les habitats au sein du lit mineur via la création de banquettes végétalisées, d'épis crénelés et d'amas de blocs épars ;
- Remplacer la passerelle piétonne de la promenade Aurélie Lopez par une structure similaire mais au tablier d'épaisseur réduite dans l'objectif d'augmenter sa section d'écoulement en crue ;
- Augmenter la capacité hydraulique en crue par décaissage de berges lorsque le foncier le permet (soit à l'aval du Pont St-Nicolas seulement).
- Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offre, réunie le 20 mai 2021 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par l'entreprise CLIMENT TP, pour un montant global de 342 506.75 euros HT.
- 
- L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse soutient les études de maîtrise d'œuvre et les travaux de restauration et préservation des milieux aquatiques. Il est proposé au Conseil Communautaire d'effectuer une demande d'aides financières auprès de cet organisme pour ces travaux, à son taux maximum.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **De valider l'attribution du marché à l'entreprise citée ci-dessus,**
- **D'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives aux études et travaux de mise en séparatif.**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération,**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Le Président,**

**Et publication ou notification le**

**MERCREDI 02 JUN 2021**

Le Président,  
Le Président  
Christian RAY

Le Président  
Christian RAY

